

**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

Intitulé du projet : <i>Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable en RCA</i>	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Personne à contacter concernant le projet : Aboubacar Koulibaly Adresse : PNUD, Avenue de l'Indépendance, Bangui, Centrafrique Téléphone : + 236 75 50 17 47/ 72 05 56 E-mail : aboubacar.koulibaly@undp.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> - Présidence (Coordination DDR/RSS/Réconciliation Nationale, Cellule de Communication) - MINUSCA (PAD, CAD, PIO) - Plateforme des leaders religieux - ONG nationales et internationales - Association des Radios communautaires (ARC)
Site du projet:	Bangui, Bossangoa, Capitales préfectorales
Descriptif du projet : L'objectif du projet est de contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA. Le projet vise à atteindre cet objectif par un appui à trois niveaux : (i) appui à la médiation de haut niveau politique et (ii) appui à la mise en commun des approches nationales et locales de médiation ; (iii) également une communication améliorée sur les efforts du gouvernement et du peuple centrafricain en matière de médiation.	Fonds pour la consolidation de la paix : Apport gouvernemental : 0 Autre : 0 Coût total du projet : \$ 2 417 451 Date de démarrage du projet proposée : Septembre 2017 Date d'achèvement du projet proposée : Mars 2019 Durée totale (en mois) : 18 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») :¹ 2 <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.</i>	

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

Résultats du projet :

- Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée.
- Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix.
- Résultat 3 : La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.

Domaine de résultat du Fonds² résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.4) Dialogue politique

² Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;
(1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
(3.1) Génération d'emplois; (3.2) Services de base;

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

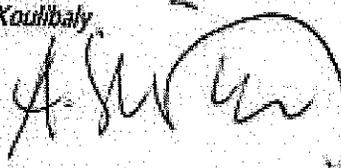
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/ administration locale; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PNF).

(Pour les projets financés par l'IRF)

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. Aboubacar Koulibaly
Directeur Pays

Signature



Date et cachet

8/09/17

NINUSCA POLITICAL AFFAIRS DIVISION (PAD)

M. Ray Virgilio Torres Flores
Directeur

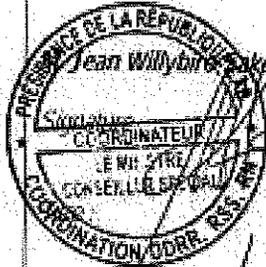
Signature



Date et cachet

8/9/17

Représentants des autorités nationales
Ministre-Conseiller DDR/RS/Reconciliation nationale



Signature



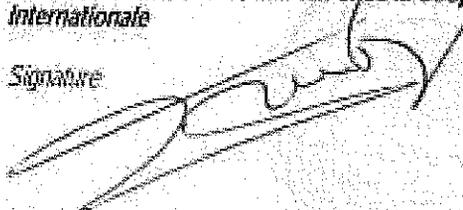
Date et cachet

11/09/2017

Nom du Représentant du gouvernement partenaire
M. Félix Moloua

Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération
Internationale

Signature

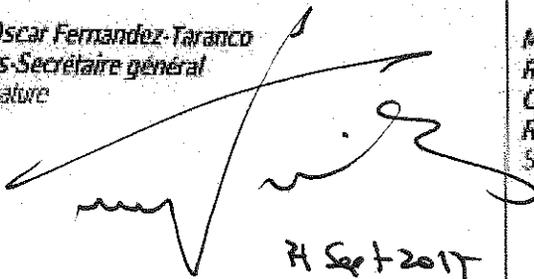


Date et cachet

12/09/2017

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

M. Oscar Fernandez-Taranco
Sous-Secrétaire général
Signature

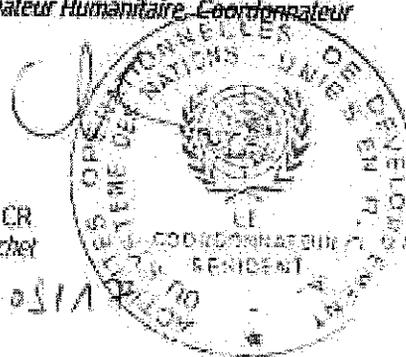


Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York
Date et cachet

11 Sep 2017

Coordonnateur Résident (CR)

Mme Najat Rochdi
Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général,
Coordonnateur Humanitaire, Coordonnateur
Résident
Signature



Bureau du CR
Date et cachet

12/09/17

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET:

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

Contexte relatif à la consolidation de la paix :

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et des actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents.

En effet, depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords pour mettre fin aux violences. Il s'agit principalement de l'accord global de Libreville (Janvier 2013), de la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville (Juillet 2014). En janvier et février 2015, le Gouvernement de transition avait lancé des consultations populaires à la base dans les 16 préfectures en prélude à l'organisation du Forum National de Bangui qui a rassemblé plus de 700 participants en mai 2015. Le Forum s'est conclu notamment par l'adoption du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine, signé par les groupes armés, et par un accord sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement des ex-combattants. Un comité de suivi du Forum National de Bangui a été établi, mais ses activités sont quasiment en veilleuse depuis sa mise en place.

Avec la réduction en pertes civiles de masse, l'achèvement de la période de transition, l'adoption d'une nouvelle constitution, l'élection pacifique d'un président de la République et des membres de l'Assemblée nationale en début de 2016, la RCA a une fenêtre d'opportunité pour consolider et renforcer la paix dans le pays. Le président élu Faustin Archange Touadéra a reçu le mandat des Centrafricains et le soutien de la communauté internationale pour tourner la page sur le passé.

Avec l'appui de la communauté internationale, le Gouvernement centrafricain a développé un Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui définit les priorités nationales en termes de consolidation de la paix. Ce Plan national garantit, au plus haut niveau politique, un engagement stratégique de la RCA sur les priorités clés du Gouvernement pour consolider la paix et la stabilité à travers trois piliers : (i) Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) Renouveler le contrat social entre l'État et la population ; (iii) Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Le RCPCA porte sur une durée de 5 ans, à partir de l'année 2017. Pour dialoguer sur ces priorités, et conformément à la résolution 2301 du Conseil de Sécurité du 28 juillet 2016, le Gouvernement a entrepris d'établir un Cadre d'engagement mutuel (CEM-RCA) avec ses partenaires internationaux, régionaux et bilatéraux. Le CEM-RCA a pour but d'assurer la cohérence et l'appui soutenu de la communauté internationale aux priorités nationales conformément aux principes d'efficacité de l'aide tels qu'énoncés dans le New Deal, et d'en assurer la transparence et la redevabilité.

En outre, le Gouvernement a instauré plusieurs instances et nommé des personnalités pour soutenir l'atteinte du but de restaurer la paix et la réconciliation : Le Conseil National de la Médiation, dirigé

par un Médiateur de la République ; Un Ministre-Conseiller sur la DDR/RSS/Réconciliation au niveau de la Présidence, et un Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, chargé de mettre en œuvre une politique nationale de réconciliation.

Le Conseil National de Médiation (CNM), créé en 2016, est un organe constitutionnel qui a pour principale mission l'amélioration des relations entre les citoyens et l'administration en vue de protéger et de promouvoir les droits des citoyens. La mission du CNM est de défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations publiques, les collectivités territoriales et les organismes investis d'une mission de service public. Le CNM est doté de pouvoirs étendus pour recevoir les réclamations des citoyens et proposer des solutions en matière de prévention, de gestion et de résolutions des conflits. Membre du cabinet du chef de l'Etat, le Ministre d'Etat, Ministre-Conseiller en charge des questions de DDR/RSS/Réconciliation a pour mission de donner les orientations stratégiques sur toutes les questions relatives aux thématiques dont il a la charge. Secondé par un ministre-conseiller en charge de la Réconciliation et à la tête d'une unité technique, il a aussi la responsabilité de mener les discussions sur le désarmement et la réinsertion des ex-combattants avec les groupes armés. Le Ministère des Affaires sociales et de la Réconciliation Nationale quant à lui est le bras opérationnel de l'exécutif. Ce département ministériel a pour mission de mettre en œuvre une politique nationale de réconciliation cohérente, prenant en compte la situation humanitaire complexe et les besoins en renforcement de la cohésion sociale. C'est à ce titre que le ministère pilote la mise en place et l'opérationnalisation des comités locaux de paix et de réconciliation.

Toutefois, la paix encore très fragile est facilement menacée, comme l'ont montré récemment des nouvelles vagues d'hostilités et d'attaques contre les civils dans le sud-est du pays. La fragilité de la paix se manifeste aussi dans le fait qu'un véritable accord entre les parties en conflit fait toujours défaut en RCA. Plusieurs pistes ont été poursuivies par le Gouvernement Centrafricain, appuyé par la Communauté Internationale. Ainsi a été ébauchée une Initiative Africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (IA). L'Union Africaine (UA), lors de son sommet du 30 au 31 janvier 2017, a tracé l'esquisse de son schéma opérationnel, sous son égide et celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), avec le soutien de l'Angola, de la République du Congo et du Tchad. La Communauté Internationale a par la suite exprimé son soutien à l'Initiative. Le 19 juin 2017, l'Entente de Sant'Egidio, un accord politique entre le Gouvernement Centrafricain et 13 groupes armés a été signé à Rome, déclarant un cessez-le-feu sur tout le territoire, l'établissement d'une Commission vérité, justice et réconciliation et la transformation des groupes armés en partis politiques à long terme et/ou l'intégration de leur membres dans les services de l'Etat. Deux jours après, les différents acteurs nationaux et internationaux dans ces efforts de recherche d'une paix durable en RCA se sont réunis à Bruxelles, avec comme résultat un engagement renouvelé du Chef de l'Etat centrafricain à poursuivre les efforts en faveur du dialogue.

Au terme de ce long processus, la Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine constituant l'Initiative africaine, a été rendue publique le 17 juillet à Libreville, au Gabon. Cette feuille de route, qui devient la seule initiative supportée par les autorités de la RCA, présente les résultats attendus des discussions entre le Gouvernement et les groupes armés, précise les modalités du dialogue et spécifie les rôles et responsabilités de chaque partie prenante.

Au titre de sa contribution au processus de paix en RCA, le Fonds de consolidation de la paix (FCP) a apporté un premier financement de \$ 3.5 millions de dollars au PNUD, dans le cadre du projet d'appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA. Le projet a bénéficié de plusieurs extensions et sera clôturé en décembre 2017. Une nouvelle contribution du FCP permettra de capitaliser sur les résultats obtenus par ce projet (notamment en termes de

renforcement des capacités nationales de médiation) et de soutenir les priorités du Gouvernement indiquées dans le RCPCA³.

En effet, le pilier 1 du Plan de relèvement et consolidation de la paix (RCPCA) a identifié la paix et la réconciliation nationale comme première priorité pour les 5 prochaines années avec un besoin de financement de l'ordre de \$ 7.6 millions et \$ 8.7 millions pour les années 2017 et 2018. Le présent projet s'inscrit dans l'appui des Nations Unies au renforcement des capacités de dialogue entre le Gouvernement et les groupes armés pour la recherche d'un accord de paix définitif. Il vise aussi à renforcer le rôle du niveau intermédiaire (entre le niveau politique et le niveau communautaire) dans la recherche d'une paix durable. La mise en œuvre du projet est également alignée sur les recommandations 34-a et 46 de la résolution 2301⁴ du 26 juillet 2016 du Conseil de Sécurité qui prévoient que la « MINUSCA doit offrir ses bons offices et conseils techniques en matière de médiation et de réconciliation, en coopération avec les organismes régionaux et locaux » et soutenir « les efforts politiques déployés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et le Groupe des Huit-République centrafricaine⁵ dans l'appui au processus politique en cours.

État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
1. Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée	CEEAC	« Fonds spécial » pour financer l'IA	N/A	88 000	Fonctionnement du Panel de Facilitation et du Comité Technique de l'IA
2. Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement	PNUD (2015-2017), financé en majorité par la FCP	Appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA	24 mois	4,757,400	Dans les mois restants de 2017, le projet vise à appuyer la deuxième phase de la mise en place des CLPR par le MASRN au niveau préfectoral, ainsi que d'appuyer l'élaboration d'une stratégie de communication pour la paix et la réconciliation.

³ Le RCPCA est basé, entre autres, sur une enquête nationale auprès des communes et des ménages, menée en août 2016 par la Banque Mondiale. L'enquête conclut que la paix, la réconciliation et la sécurité sont la priorité de 86% des communes et de 77% des ménages sondés.

⁴ Résolution 2301 adoptée le 26 juillet 2016 par le Conseil de sécurité lors de sa 7747^e séance

national au processus de paix.	MINUSCA / Division des Affaires Civiles	Coopération avec le PNUD sur le projet réconciliation au niveau des THIMO et AGR, et des formations des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation	En continu	N/a	L'établissement de liens et d'échange entre les CLPR, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie de communication, ne pourront plus être couverts par ce projet. Il s'agit d'un appui ponctuel et dans une logique plutôt ad hoc. Il est recommandable de systématiser la coopération.
	ONYUFEMME S/PNUD/FAO (2017-2018, IRF, soumis au FCP)	Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix	18 mois	2,394,260	Ce projet vise les femmes, actrices primordiales pour le dialogue et la réconciliation nationale. Le présent projet doit se coordonner avec celui-ci, néanmoins, il est plus vaste et a un rôle coordonnateur.
1. La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Justification du financement par l'IRF :

Le Gouvernement de la RCA et les Nations-Unies ont une occasion limitée de tirer profit des progrès politiques. Dans ce contexte, il est impératif de soutenir le gouvernement à court terme et renforcer ses capacités à long terme, pour briser le cycle de la violence et renforcer la paix dans le pays.

L'UA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), ainsi que les Etats voisins ont un rôle important à jouer dans la promotion de dialogues entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés aux fins de parvenir à un accord créant les conditions favorables à un désarmement complet et au renforcement de l'ordre constitutionnel et démocratique. L'Entente de Sant'Egidio et le Pacte Républicain émanant du Forum de Bangui représentent des bons points de départ.

Le Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine, signée le 17 juillet à Libreville par les représentants du Gouvernement, de la CEEAC, de l'UA, du CIRGL, du Gabon, de l'Angola, du Tchad et du Congo relance la dynamique de dialogue à laquelle l'ensemble de la communauté internationale et en particulier les Nations Unies apporteront un appui. De nombreuses questions doivent être résolues dans l'avenir, tels que les questions sur le statut des anciens chefs d'État, le retour des réfugiés et déplacés internes, etc. La médiation entre Gouvernement et groupes armés peut avoir un effet de levier sur le dialogue et la réconciliation nationale, à condition qu'elle continue à être menée de manière compréhensive, transparente et concertée.

En effet, la résolution 2301 du 26 juillet 2016 du Conseil de Sécurité prévoit dans son article 34 lettre a) paragraphes i) et ii) que la MINUSCA doit offrir ses bons offices et conseils techniques en matière de médiation et de réconciliation, en coopération avec les organismes régionaux et locaux et les chefs religieux, et doit appuyer les autorités centrafricaines dans l'établissement d'un dialogue avec les groupes armés, dans le but ultime d'appuyer les processus politiques de réconciliation et de stabilisation. Le présent projet vise à contribuer à ce but, en appuyant le(s) processus de médiation choisis par le gouvernement pour rendre la paix en RCA plus durable.

En parallèle, le Gouvernement a, à travers le RCPCA, identifié la paix et la réconciliation nationale comme priorité pour les 5 prochaines années à partir de 2017.⁴ Il prévoit un besoin de financement pour la réconciliation nationale et la cohésion sociale de l'ordre de USD 7.6 et 8.7 millions pour les années 2017 et 2018, respectivement. Un nombre important d'activités stratégiques ont pu être réalisées à date ou sont en cours de réalisation particulièrement en ce qui concerne les textes fondateurs, législatifs et réglementaires des réformes à mettre en œuvre sous le Pilier 1, il est clair que la situation sécuritaire, et ses implications politiques, reste une préoccupation majeure qui a des conséquences directes sur la mise en œuvre effective des composantes du Pilier 1 dont la réconciliation, la cohésion sociale et la réintégration des personnes déplacées constituant une priorité d'exécution. Le Projet, en appuyant le processus politique, permettra ainsi de faciliter la mise en œuvre du Pilier 1 et contribuer aux efforts de mobilisation des ressources en cours. Le Plan a comme objectif que la RCA soit dotée d'une architecture pérenne de paix inclusive et représentative des citoyens au niveau local, régional et national, et qu'une stratégie nationale de communication pour la paix, la réconciliation et la cohésion sociale soit élaborée et mise en œuvre. Le présent projet contribue à l'atteinte de ces deux objectifs, permettant en tant que financement d'amorçage de consolider le processus de dialogue et de paix dans les deux premières années du RCPCA.

Pour l'année 2015 ainsi que 2016, le FCP a apporté un premier financement de l'ordre de 3.5 millions de dollars au projet d'appui au processus de réconciliation nationale du PNUD. Le projet a bénéficié de plusieurs extensions et sera clôturé en décembre 2017. Il a appuyé la préparation du Forum de Bangui, ainsi que le Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation nationale (MASRN) dans l'instauration de 12 Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) à Bangui, Bimbo, Damara et Mbaïki. L'appui à l'établissement de CLPR dans 14 préfectures est également prévu. Le présent projet pourra bâtir sur ces acquis en facilitant des foras régionaux de dialogue qui peuvent alimenter les discussions au niveau de la médiation au plus haut niveau politique et la formulation des politiques pour la mise en œuvre du RCPCA. Ainsi, un échange horizontal et vertical entre les différentes organisations et individus impliqués dans la recherche de la paix et la réconciliation sera rendu possible ; des échanges qui jusqu'à présent font défaut.

Enfin, la communication est un élément central pour consolider le processus de réconciliation, et améliorer la compréhension et la confiance des populations en ce processus, ce qui a été reconnu dans le RCPCA. Le financement de cette composante du projet par le FCP permettra l'amélioration de la communication

⁴ Le RCPCA est basé, entre autres, sur une enquête nationale auprès des communes et des ménages, menée en août 2016 par la Banque Mondiale. L'enquête conclut que la paix, la réconciliation et la sécurité sont la priorité de 86% des communes et de 77% des ménages sondés.

gouvernementale, émettant des messages proactifs et cohérents de paix, et informant le grand public des avancées de la mise en œuvre du premier pilier du RCPCA.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

L'objectif global du projet est de contribuer à la création d'un environnement propice à la paix en RCA.

Diverses analyses de conflit notent la fragmentation sociale comme l'une des causes profondes du conflit. En tant que cause directe, on note l'instrumentalisation politique de divisions religieuses, ethniques et/ou culturelles. Comme facteurs de résilience, sont identifiés le désir de réconciliation de la population, qui se manifeste aussi par des initiatives importantes des leaders religieux et des communautés pour la paix. Pourtant, il est à noter que les initiatives de réconciliation restent symboliques, spontanées et locales, d'où l'intérêt à les renforcer au niveau national et à travers une communication stratégique par le Gouvernement. D'autres facteurs de résilience incluent l'existence d'une société civile engagée, les radios communautaires favorisant l'envoi de messages aux populations isolées et l'engagement du Gouvernement pour la réconciliation et la paix.

Le présent projet vise donc à renforcer les facteurs de résilience, en appuyant cet engagement du Gouvernement pour la réconciliation et la paix à travers un appui à la médiation et à la communication stratégique. La société civile sera de son côté au cœur des espaces de dialogue à créer par les médiateurs nationaux de niveau intermédiaire. Les femmes sont souvent plus affectées par les violences et leur représentation dans les instances politiques et de dialogue existantes reste faible. L'étude de la majorité des accords permet de conclure que la question des femmes n'y est pas systématiquement mentionnée. Par exemple, l'accord sur les principes de Désarmement, de Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) ne mentionne pas la question des femmes et n'inclut aucune mesure spéciale pour les femmes qui sont les premières victimes du conflit en RCA. À travers ce projet, les femmes seront encouragées à prendre une part plus active au processus de paix en cours et un fort plaidoyer sera entrepris pour leur prise en compte dans les mécanismes de négociation qui seront créés.

Du point de vue de sa mise en œuvre, le projet devra être flexible, afin de s'adapter aux évolutions du contexte national et d'accompagner au mieux le processus de dialogue politique amorcé. Les résultats, produits et activités pourront faire l'objet de révision, après concertation entre les parties engagées dans la mise en œuvre et la partie nationale.

Théorie du Changement

Le projet est basé sur l'hypothèse que Si la médiation intracentrafricaine est efficacement soutenue, la probabilité de résoudre les questions transfrontalières et d'aboutissement à un Accord de Paix entre le Gouvernement et les groupes armés est augmentée. Si parallèlement, les capacités nationales de médiation sont renforcées, la résolution des conflits dans le pays est soutenue, contribuant à leur tour à un environnement propice à la paix et à la réconciliation durables. Si en même temps le Gouvernement communique de manière crédible et sensible aux conflits sur les

⁴ Les données disponibles en rapport avec l'ampleur des violences basées sur le genre (GBVIMS : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre) confirment qu'entre 2013 et 2016, 24 868 cas de violences basées sur le genre (y compris des violences sexuelles liées au conflit) ont été répertoriés subies par les femmes et les filles.

avancées en matière de médiation, de réconciliation, de paix, et de vivre-ensemble, la population centrafricaine pourra avoir des attentes réalistes envers ce processus, et gagner en confiance.

Trois résultats stratégiques sont visés par ce projet et présentés ci-dessous, assortis des détails sur la manière dont le projet compte apporter les changements désirés. Alors que le premier résultat se joue au plus haut niveau politique, le deuxième résultat se situe au niveau intermédiaire entre le plus haut niveau politique et le niveau communautaire, et devra aussi permettre d'établir des liens entre ces deux niveaux. Enfin le troisième résultat facilitera les deux autres et les articulera, en appuyant le gouvernement dans une communication plus proactive sur la paix et la réconciliation.

Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée

Comme mentionné, une Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine a été élaborée sous l'égide de l'UA, de la CEEAC, du GIRD, de l'Angola, du Congo, du Gabon et du Tchad. La MINUSCA a été chargée par le Secrétaire Général des Nations Unies d'appuyer le processus de médiation favorisé par les autorités nationales. Ce qui est soutenu par le présent résultat pour lequel, entre autres, un(e) Conseiller (e) Principal (e) en Médiation sera recruté(e) dans le cadre du présent projet pour faciliter l'appui à la médiation intracentrafricaine. La personne recrutée rapportera directement au Représentant Spécial du Secrétaire Général en RCA et sera membre du Comité de Pilotage du projet ce qui facilitera des échanges d'information réguliers entre le processus politique en cours et la mise en œuvre du programme. Le projet soutient cet appui technique clé en vue des besoins immédiats et urgents en termes de capacité de médiation pour le système des Nations-unies en RCA, afin de répondre aux priorités nationales ainsi que pour lancer la mise en œuvre de la stratégie de dialogue politique de la Mission. Cet appui technique sera évalué pendant la mise en œuvre du Projet afin d'établir les besoins futurs en médiation au sein de la Mission et planifier un cadre d'appui à la médiation post projet conséquent. En plus, un dispositif de retenue pour les services techniques et stratégiques sera obtenu auprès d'un cabinet d'expertise pour fournir les autorités nationales d'options et d'alternatives qui répondent immédiatement au contenu des négociations, sur les questions socio-politiques les plus pertinentes à la base de la crise.

Produit 1.1 : La médiation intracentrafricaine est soutenue à travers avec un appui technique efficace

Activités :

1. Appuyer la conception du processus, l'agenda de la médiation et toute autre question qui surgit au sein du processus ;
2. Soutenir l'élaboration d'options et d'alternatives pour répondre aux questions spécifiques au processus de médiation.

Produit 1.2 : La médiation intracentrafricaine est soutenue avec un appui logistique

Activité :

1. Soutenir le(s) processus de médiation dans l'organisation des rencontres entre les parties ;
2. Soutenir le(s) processus de médiation sur toute autre question logistique ;

Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix.

Au-delà du RCPCA et sur la base des recommandations du Forum National de Bangui, le dialogue doit être poursuivi dans l'ensemble du pays, avec les dirigeants politiques aux niveaux national, régional et local, les communautés, la société civile, et les acteurs économiques. Le plan qualifie ce dialogue comme « priorité absolue » et base d'un processus de paix durable. Il devrait faciliter la participation des dirigeants traditionnels et religieux, des organisations de la société civile, des jeunes, des femmes, des coopératives d'entreprises et de travailleurs.

Le projet médiation prendra en compte au niveau intermédiaire les communautés et autorités locales qui au moment critique des crises sont laissées à elles-mêmes dans des situations extrêmement difficiles. Leur prise en compte leur permettra de comprendre ce que c'est qu'un processus de dialogue et de médiation.

Le résultat 2 vise donc à sous-tendre la médiation de plus haut niveau du résultat 1 par un renforcement des capacités nationales de médiation, se situant à un niveau intermédiaire – ni au niveau communautaire, ni au plus haut niveau gouvernemental, mais entre les deux et servant idéalement aussi de courroie de transmission.⁷ Il est important de noter qu'une panoplie d'activités et de projets existe déjà en RCA pour le renforcement des capacités des médiateurs au niveau communautaire – plusieurs ONG Internationales et Nationales, telles que Search For Common Ground, DRC, Conciliation Resources ou Catholic Relief Services, y participent. Par ailleurs, le PNUD, à travers son projet d'appui à la réconciliation nationale, soutient le Ministère des Affaires Sociales et de Réconciliation Nationale dans la mise en place de Comités Locaux de Paix et de Réconciliation. Par contre, un engagement au niveau des personnes influentes de niveau intermédiaire fait défaut. C'est donc à ce niveau-là que l'intervention devra se situer.

Concrètement, ce renforcement des capacités se fera en quatre étapes : (1) identifier les médiateurs internes ; (2) élaborer une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités ; (3) développer une communauté de pratique (4) appuyer la médiation par les acteurs internes sur des cas concrets.

Communauté de pratique :

Le projet facilitera la création d'un réseau de médiateurs et utilisera les meilleures pratiques pour les soutenir. Les membres seront formés, il se rassembleront de manière périodique pour partager leurs expériences et possibles solutions sur les crises en cours. Cela aura une incidence sur la capacité globale de la médiation dans le pays car il est envisagé que cette pratique pourra être répliquable et amener les différents membres à s'engager de manière durable dans le processus de paix.

Il s'agira d'un groupe de 15 à 20 personnes incluant les représentant-e-s de la société civile tels que les leaders religieux à Bangui et dans les régions, y inclus la plateforme des femmes religieuses, les représentant-e-s d'organisations de femmes et de jeunes et d'associations de victimes, les représentants des chefferies traditionnelles. Des représentant-e-s du Parlement et du Conseil national de Médiation y seront également associé-e-s. Par ailleurs, une représentation du secteur privé, universitaire et culturel est également planifié, ainsi que de personnalités des Comités Locaux de Paix qui ont démontré des aptitudes allant au-delà de leur communauté. Dans l'identification des personnalités, il sera important de sortir des chemins battus et d'assurer une représentation équilibrée par genre, tranche d'âge et par confession religieuse.

⁷ Une récente étude menée par l'IFRI confirme l'absence d'une telle courroie de transmission entre le plus haut niveau et le niveau communautaire (voir p. 26 : « Le manque d'interrelation entre le niveau politique et le niveau communautaire est particulièrement patent »). Toute l'étude peut être trouvée ici : <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/recherche-de-paix-centrafrique-mediations-communautaires-religieuses>

Telle que définie, cette communauté de pratique sera un cadre de concertation entre les membres permettant au projet dans sa mise en œuvre d'avoir des points d'entrée pour la prévention ou la résolution des facteurs de tension à la base au niveau communautaire, au niveau sectoriel et au niveau intermédiaire, pouvant compromettre la dynamique de médiation au niveau global. L'articulation entre cette communauté de pratique et l'architecture globale de la médiation sera appuyé par le-a Coordonnateur-trice du projet qui s'assurera que les discussions, les constats et les propositions émanant de la Communauté de pratique dont les membres émanent de structures connectées à la base soient remontés au Comité de Pilotage du projet, ainsi que au conseiller principal en médiation et aident à l'orientation stratégique du projet.

Dans cette approche, un lien sera fait avec le projet ONUFEMMES/PNUD/FAO pour la *Promotion de la participation politique et le leadership de la femme dans la consolidation de la paix*, plus particulièrement, avec le produit 2.2 (*« La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective »*), qui pour sa part travaillera surtout avec les Femmes Ministres et Parlementaires, le Caucus des femmes, les partis politiques et l'ANE. Concrètement, le Projet impliquera les femmes leaders de manière égale dans la création et l'appui de la Communauté de pratique des médiateurs et ses activités. De plus, le Projet allouera 10 % de son budget pour appuyer l'intégration de la dimension genre dans chacune de ses activités. Comité technique du Projet s'assurera du lien étroit entre les deux projets au niveau de leur structure de gouvernance.

Produit 2.1 : Une communauté de pratique de médiateurs internes du niveau intermédiaire est établie

Activités :

1. Identifier 15-20 personnes du niveau intermédiaire qui agissent ou ont le potentiel d'agir en tant que médiateurs internes, en veillant particulièrement à ce que les associations des victimes, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés y soient représentés.
2. Élaborer une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités par des formations du groupe de travail sur la constitution, les lois de la République, et les processus politiques et juridiques (médiation, RCPCA, Cour pénale spéciale) en cours, ainsi que sur les techniques de plaidoyer, de médiation et de négociation, l'analyse des conflits, le leadership, le genre et la masculinité.
3. Appuyer la création d'un cadre pour la communauté de pratique, en établissant ses termes de référence et la fréquence de ses rencontres, un système de reportage et les mécanismes de transmissions des bonnes pratiques et recommandations aux instances gouvernementales et au grand public.

Produit 2.2: Les médiateurs de la communauté de pratique interviennent dans la résolution des conflits.

Activités :

1. Appuyer l'établissement par les médiateurs d'une cartographie des conflits dans le pays ;
2. Appuyer l'identification par les médiateurs de points d'entrées existants pour la résolution des conflits, avec un accent particulier sur les conflits liés à la transhumance ;
3. Soutenir le déploiement d'équipes de 3 à 4 médiateurs dans 4 régions basé sur la cartographie des conflits et les points d'entrée identifiés, y compris la préfecture de l'Ouham et de la Nana-Gribizi pour la problématique liée à la transhumance. Ces équipes travailleront en étroite coopération avec les médiateurs communautaires ;
4. Soutenir la collecte des bonnes pratiques de résolution des conflits locaux, la formation des médiateurs locaux et de résolution des conflits, en coopération avec le Ministère des affaires sociales et de la réconciliation nationale.

Résultat 3 : La politique de communication du gouvernement centrafricain et de la société civile sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.

Le RCPCA prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de communication pour la paix, la réconciliation et la cohésion sociale, contribuant à faciliter la réconciliation et la cohésion sociale. Depuis l'adoption du RCPCA, le Gouvernement et les partenaires internationaux ont pourtant peine à émettre des messages conjoints et cohérents sur sa mise en œuvre. Ce vide d'information laisse le champ libre aux rumeurs et à la désinformation, mettant en péril certaines composantes de la population et un processus de réconciliation encore très fragile.

Une information proactive du Gouvernement sur ses priorités et actions prises en matière de médiation et de dialogue peut contrebalancer cette dynamique. Pour ce faire, il faudra établir des lignes directrices d'information en la matière et les partager à l'intérieur du Gouvernement. Il faudra aussi veiller à ce que le Gouvernement communique en général de manière sensible aux conflits. Finalement, des relations constructives avec les médias devront être entretenues afin de garantir que l'information soit transmise aux Centrafricaines et Centrafricains de la manière la plus objective possible et réellement orientée vers la recherche de la cohésion nationale.

L'Unité d'Information Publique de la MINUSCA et le Groupe de Communication des Nations Unies sont deux pôles d'expertise qui peuvent être mis à contribution dans cette réflexion. Par ailleurs, le projet *Appui au renouvellement des Forces de Sécurité Intérieure (FSI)* soumis pour financement du FCP prévoit également un appui à la communication, dans le domaine du RSS (Résultat 3). Enfin, dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie de communication sur la mise en œuvre du RCPCA en cours d'élaboration par le secrétariat technique du RCPCA, le projet mettra l'accent sur le développement des capacités sur la communication sensible aux conflits. Les synergies dans le renforcement des capacités en communication seront à exploiter dans ces cadres. Les acteurs clés de la médiation intracentrafricaine pourront déterminer de façon régulière les messages clés à diffuser aux populations. Les cellules de communication de la présidence et des ministères sectoriels auront par la suite la charge de déterminer les outils et canaux de communication adéquats pour leur diffusion. L'articulation en matière de communication entre le RCPCA et le projet se fera à travers une remise à niveau ou une formation spécifique des acteurs concernés, y compris les organisations de la société civile notamment sur la communication de crise. Un partenariat sera à établir entre les médias nationaux (TVCA, RNCA), les médias privés (radio et presse écrite) ainsi que les radios communautaires pour que l'information soit disponible partout et dans un temps limité.

Produit 3.1 : Les capacités de communication des autorités centrafricaines sont renforcées

Activités :

1. Appuyer la cellule de communication de la Présidence dans l'élaboration de lignes directrices de communication liées à la médiation, au dialogue et à la paix ;
2. Soutenir la cellule de communication de la Présidence dans l'établissement d'un mécanisme de coordination de la communication en matière de médiation, dialogue et paix, y compris pour la décentralisation de la communication ;
3. Former la cellule de communication de la Présidence, et les chargés de communication du Ministre Conseiller DDR/SSR/RN et des Ministères du Plan, des Affaires Sociales et de la Réconciliation, de la Sécurité et de la Justice à la communication sensible aux conflits ;
4. Appuyer la diffusion de messages communs sur la médiation, le dialogue et la paix par toute l'administration publique.

Produit 3.2 : Le rôle de la société civile et des médias, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcée :

Activités :

1. Appuyer l'élaboration et la diffusion de programmes sur les activités de médiation du gouvernement et des médiateurs de niveau interne
2. Appuyer la distribution des messages sur la médiation, le dialogue et la paix par les organisations de la société civile et les Comités locaux de paix et de réconciliation

Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée.				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	La médiation intracentrafricaine est soutenue à travers un appui technique efficace	576 000 USD	Personnel et autres employés	Recrutement de l'expertise internationale P6/D1; Élaboration d'options et d'alternatives pour répondre aux questions spécifiques du processus de médiation
		+ 150 000 USD	Services contractuels	
Produit 1.2	La médiation intracentrafricaine est soutenue avec un appui logistique	71 000 USD	Frais de déplacement	Réunions de parties; frais d'organisation des rencontres; appui au fonctionnement comité technique de facilitation;
		+ 56 000 USD	Transferts et subventions	
		+ 40 000 USD	Frais généraux de fonctionnement	
Total R1		893 000 USD		
Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix				
Produit 2.1	Une communauté de pratique de médiateurs internes du niveau intermédiaire est établie	USD 639 000	Personnel et autres employés	Recrutement de l'expérience internationale (P4 & VNU) et nationale (administratif, chauffeur); outils de travail pour l'équipe du projet; Organisation des réunions et formation (Frais de facilitation, location salles, déplacements); production de rapports et de matériel de plaidoyer; campagnes d'information;
		+ USD 47 500	Équipement, véhicules, mobilier	
		+ USD 35 000	Frais de déplacement;	
		+ USD 125 000	Services contractuels	
		+ USD 35 000	Fournitures, produits de base, matériels	
		+ USD 32 000	Frais généraux	

Produit 2.2	Les médiateurs de la communauté de pratique intervenant dans la résolution des conflits	USD 25 000 + USD 30 600 + USD 110 000	Fournitures, produits de base, matériels Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues ;	Frais d'organisation d'ateliers, Déplacement de Groupes de 3-4 médiateurs puis staff PNUD dans 4 régions du pays, DSA ; Frais de déplacement sur place ; Organisation des formations ; Production d'un rapport de bonnes pratiques et des conflits résolus
Total R2		USD 1 079 100		
Résultat 3 : La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix.				
Produit 3.1	Les capacités de communication des autorités centrafricaines sont renforcées	120 000 USD 35 000 USD 17 500 USD 48 700 USD 9 000 USD	Personnel et autres employés Fournitures, produits de base, matériels Equipement, véhicule et mobilier Transferts et subventions aux homologues Frais généraux	Récrutement de l'expertise internationale et nationale (Consultant en Communication) ; Achat du matériel informatique ; Organisation des formations ; Etude du niveau de référence (communication du gouvernement et paysage médiatique) ; production de supports pédagogiques ;
Produit 3.2	Le rôle des médias, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcé ;	USD 20 000 + USD 28 000 + USD 9 000	Services contractuels Transferts et subventions aux homologues Frais de déplacement	Organisation de formations, Frais de production du matériel, Frais de diffusion des programmes,
Total R3		USD 287 200		
GRAND TOTAL		USD 2 259 300		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

PBF PROJECT BUDGET			
Catégorie de dépense	1 ^{re} Tranche (70%)	2 ^{de} Tranche (30%)	TOTAL
	PNUD (USD)	PNUD (USD)	
1. Personnel et autres employés	934 500	400 500	1 335 000
2. Fournitures, produits de base, matériels	66 500	28 500	95 000
3. Equipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	45 500	19 500	65 000
4. Services contractuels	206 500	68 500	295 000
5. Frais de déplacement	101 920	43 680	145 600
6. Transferts et subventions aux homologues	169 890	72 810	242 700
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	56 700	24 300	81 000
Sous-total	1 581 510	677 790	2 229 300
8. Coûts indirects*	110 705	47 445	158 151
TOTAL	1 692 216	725 235	2 417 451

En vertu des règles de PBSO, PBSO autorisera un premier transfert équivalent à 70% du budget demandé et autorisera le paiement des 30% restants uniquement sous condition que les rapports de projets soient envoyés à temps et acceptés par PBSO et que 80% du montant total de la première tranche soit dépensé.

a) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

	ENTITÉ 1 :	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	\$ 62 235 069	
Année financière en cours	PNUD	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	\$ 42 682 379	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Gestion opérationnelle du projet

Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe (DIM) par le Bureau pays du PNUD/RCA, en étroite coopération avec la MINUSCA, en particulier la Division des Affaires Politiques (PAD) sur le résultat 1 et la Division des Affaires Civiles sur les résultats 1 et 2. Le PNUD prendra la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières.

Coordination politique et facilitation du processus de médiation.

La MINUSCA / Division des Affaires politiques (PAD) exercera son mandat politique à travers la facilitation de dialogue de haut niveau et les orientations stratégiques, notamment concernant l'appui des Nations unies à la médiation intracentrafricaine. Dans ce cadre, la mission aura à disposition une partie des fonds du projet dédiée à cette coordination politique de haut niveau, sous la gestion administrative directe du PNUD.

Le projet sera mis en œuvre par une équipe composée de :

- Coordonnatrice / Coordonnateur du Programme P4 International
- Une VNU internationale Appui à la Médiation et la Communication
- Admin Fin (SB 1)
- Chauffeur (SB 1)

La structure d'accompagnement et de suivi du projet se trouvera à deux niveaux :

- Comité de Pilotage : Réunissant la Présidence, le Ministère du Plan, le Représentant Spécial du secrétaire général, le Coordonnateur Résident et Représentant résident du PNUD, le Conseiller Principal en Médiation, les partenaires techniques et financiers, y compris l'Union Africaine, le CEEAC, la CIRGL. Il se réunit une fois tous les 3 mois pour revoir l'environnement politique dans lequel se déroule le projet, l'évolution des risques du projet et sa mise en œuvre. Il peut proposer des ajustements de la stratégie du projet.
- Comité Technique : Réunissant, au niveau technique, le Coordonnateur du Projet, les experts recrutés, ainsi que des experts techniques de la MINUSCA (PAD, Affaires Civiles, Public Information) et des experts techniques des partenaires techniques et financiers qui se retrouvent au comité de pilotage. Il se réunit au moins une fois tous les 4 à 6 semaines, pour suivre la mise en œuvre du projet et aborder d'éventuels obstacles (politiques, techniques, opérationnels) à l'atteinte des résultats, et peut aussi tenir des réunions ad hoc selon les besoins. Le Comité technique inter agira via le coordonnateur du projet avec la Communauté de pratique. Le Comité technique, avec l'appui du Bureau de Coordination PBF, s'assurera également du lien avec le portefeuille des projets PBF en RCA.

Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
---------	--------------------------------------	---	---

Implication faible du gouvernement dans la mise en œuvre du projet	Moyenne	Haute	Engagement et implication des acteurs gouvernementaux et institutionnels dans la phase de création du projet et dans le Comité de pilotage
Reprise des violences à grande échelle ou des tensions communautaires	Haute	Haute	Poursuivre les interventions prévues dans les zones sécurisées
Faible capacité de coordination et de planification du GoCAR	Moyenne	Haute	Mise à disposition d'expertise supplémentaire, dans les limites et cadres du projet
La non-aboutissement des divers processus de dialogue et de médiation	Haute	Moyenne	Rassemblement de la communauté internationale pour encourager du progrès, à travers les mécanismes disponibles (CEM-RCA, Conseil d'orientation)
Duplication des efforts en matière de médiateurs internes	Moyenne	Basse	Porter une attention particulière et assez de temps au processus de sélection des médiateurs internes, consulter tous les acteurs étatiques et non-étatiques actifs dans ce domaine
Manque de durabilité de la Communauté de pratique des médiateurs internes	Moyenne	Haute	Associer la communauté au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale et au Conseil National de Médiation ; Démontrer les résultats concrets des médiateurs internes pour mobiliser davantage de ressources
Tentative de récupération politique des messages de paix et de réconciliation	Moyenne	Haute	Maintenir le plaidoyer pour des messages apolitiques et non stigmatisant ; suivre de près l'évolution des messages émis ; prévoir un appui à la communication qui reste en arrière-plan

Suivi et évaluation :

Le suivi et évaluation du projet se feront dans la logique de la GAR et de la chaîne des résultats articulée à la théorie de changement. Les intrants et les activités planifiées devront conduire à la réalisation des produits et l'atteinte des résultats et de l'ultime objectif attendu à savoir la création d'un environnement propice à la paix et à la réconciliation en RCA.

Le suivi et l'évaluation du projet se feront à travers les outils programmatiques du PNUD et les cadres de reporting périodiques du FCP. Il s'agira de :

- **Les réunions mensuelles du Comité technique**
- La production des rapports semestriels et rapports annuels utilisant les formulaires du FCP
- Les réunions trimestrielles du Comité de Pilotage pour revoir les rapports et entreprendre des corrections de course où nécessaire
- Un séminaire conjoint MINUSCA – PNUD sur les leçons apprises du projet
- Un rapport final incluant les leçons apprises, utilisant les formulaires du FCP.

Un cadre de suivi/évaluation sera mis en place par le Secrétariat du PBF afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet. Cet exercice permettra d'évaluer de manière progressive la contribution du projet dans la mise en œuvre du RCPCA et de l'UNDAF + 2018-2021.

De manière spécifique, des enquêtes de perception auprès des différentes couches les plus vulnérables aux conflits telles que les femmes, les jeunes et les minorités seront menées afin de documenter dans quelle mesure le projet en favorisant la médiation et les accords de paix produit des effets bénéfiques pour l'ensemble de la population.

Le Secrétariat du PBF appuiera les études et évaluations mandataires y compris une évaluation finale indépendante.

Dispositions administratives

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures

⁴ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA-10.30.2008.doc>

applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finaux et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

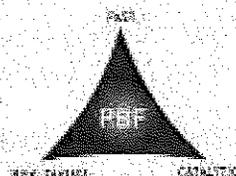
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable en RCA	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD	
Partenaire(s) d'exécution :	MINUSCA (PAD, Affaires Civiles, PIQ) Présidence (Ministre d'Etat DDR/RSS/Rconciliation Nationale ; Cellule de Communication) Médiateur de la République Assemblée Nationale	
Site :	Bangui, Bossangoa, Capitales préfectorales	
Budget approuvé du projet :	2 417 451 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : Septembre 2017	Date d'achèvement prévue : Mars 2019
Domaine de priorité du Fonds :	1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) ; (1.4) Dialogue politique	
Résultats du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat 1 : Le soutien à la médiation intracentrafricaine facilite la recherche d'une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée. - Résultat 2 : Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix. - Résultat 3 : La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d'information des populations et partenaires sur le processus de paix. 	
Activités principales du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un appui technique et logistique à la médiation intracentrafricaine - Faciliter la création d'une communauté de pratique de médiateurs du niveau intermédiaire - Faciliter la collecte de bonnes pratiques et l'appui à la résolution des conflits par les médiateurs dans 4 régions - Appuyer la cellule de communication de la Présidence et les chargés de Communication dans la communication stratégique liée à la médiation, au dialogue et à la paix - Appuyer la diffusion des messages sur la médiation, le dialogue, et la paix 	

<p>autres questions qui surgent au sein du processus</p> <p>2. Soutien, médiation, d'opinions et d'alternatives pour répondre aux questions spécifiques au processus de médiation</p>	<p>La feuille de route est adoptée par les parties</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2</p> <p>Existence des solutions et propositions d'alternatives sur des questions spécifiques à la médiation</p> <p>Niveau de référence: Un modèle pour la présentation d'alternatives viables</p> <p>Cible</p> <p>5 papiers sur les alternatives sont soumis aux parties pour leur considération</p>	<p>Documents sur les propositions d'alternatives</p>	<p>Le « Senior Mediation Aide » contribuera à la finalisation des options et propositions en consultant l'ensemble des participants</p>	<p>Paramètre du processus de médiation et les besoins en termes de pratique et/ou logistique afin de le réaliser final</p>
<p>Produit 1.2 La médiation anti-contraffactuelle est soutenue avec un appui logistique</p> <p>Activités</p> <p>1. Soutien logistique des participants entre les parties</p> <p>2. Soutien la médiation sur toute autre question logistique</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2.1</p> <p>Nb de rencontre entre les parties à la médiation</p> <p>Niveau de référence: 5 réunions du Comité consultative et de suivi (CCS) du DDR tenues depuis 2015. Aucune réunion tenue dans le cadre de PA</p> <p>Cible</p> <p>Au minimum 5 rencontres entre les parties pendant la durée du projet</p>	<p>Rapports des réunions</p> <p>Documentation sur l'appui logistique</p>	<p>Rapports sur les rencontres entre les parties</p>	<p>Rapports des réunions</p> <p>Documentation sur l'appui logistique</p>	<p>Le « Senior Mediation Aide » contribuera à la finalisation des options et propositions en consultant l'ensemble des participants</p>
<p>Indicateur de résultat 2</p> <p>Nombre de comités mixtes, résous ou transformés à l'aide des médiateurs internes</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>
<p>Description du résultat 2 :</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>	<p>Rapports de la communauté de pratique sur les résultats des comités</p>

Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l'engagement national au processus de paix.

<p>Niveau de référence 0</p> <p>Cible</p> <p>Au moins 4 comités mixtes locaux ou provinciaux à faire des médiateurs internes</p> <p>Au moins 30% des membres de la communauté de pratique sont des femmes</p>	<p>Observations ou les membres du groupe de projet en accord avec les bénéficiaires</p>	<p>Temps et référence de la communauté de pratique : Expression écrite du volontariat par chaque membre</p>	<p>La communauté de pratique s'appuie sur le dirigeant du projet (C. Le CTP assurera les liens entre la communauté de pratique et le coordinateur du projet. En attendant de la communauté de pratique se réunira dans le cadre plus globale le médiateur</p>
<p>Indicateur de résultat 2.1.1</p> <p>Existence d'une communauté de pratique de médiateurs internes au niveau intermédiaire</p> <p>Niveau de référence : Une telle communauté n'existe pas à présent</p> <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> 15-20 personnes de divers horizons sont identifiées et volontaires pour faire partie de la communauté de pratique Au moins 30 pourcent des membres sont des femmes et au moins 30 pourcent ont moins de 40 ans 	<p>Evaluation par les facilitateurs de la formation et l'équipe du projet</p>	<p>Niveau de référence : Pas de base d'application pratique</p> <p>Cible</p> <p>Des équipes mixtes de 3-4 membres développeront leurs capacités par application sur un cas concret, en utilisant en particulier le respect genre</p>	<p>Application pratique par les médiateurs de leur apprentissage</p>
<p>Produit 2.1. Une communauté de pratique de médiateurs internes du travail intermédiaire est établie.</p> <p>Activités</p> <p>1. Identifier 15-20 personnes du niveau intermédiaire qui adhèrent ou ont le potentiel d'être en tant que médiateurs internes, en veillant particulièrement à ce que les associations des femmes, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés y soient représentés. Établir une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités par des membres du groupe de travail sur la constitution, les lois de la République, et les processus judiciaires et juridiques (médiation, RCPA, Cour pénale spéciale) en cours, ainsi que sur les instruments de médiation, de médiation et de négociation, l'analyse des conflits, le leadership, la genre et la masculinité. Appuyer la création d'un cadre pour la communauté de pratique en établissant ses termes de référence et la fréquence de ses rencontres, un</p>			

	<p>Système de reporting et les mécanismes de transmissions des données pratiques et recommandations aux instances gouvernementales et au grand public.</p>	<p>Indicateurs de résultat 2.1.3 Existence d'un rapport semestriel émissions réalisés sur les matières premières Niveau de référence : 0 Cible 3 rapports semestriels produits et soumis aux autorités 3 émissions selon diffusion</p>	<p>Rapports : Emissions radio</p>									
--	--	--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>Securité et de la justice à la communication sensible aux conflits :</p> <p>4. Appuyer la diffusion de messages concrets sur la médiation, le dialogue et le paix par haute l'administration publique</p>	<p>Indicateur du résultat 3.1.3 Indapress de communication sensible aux conflits</p> <p>Niveau de référence : Analyse de la communication existante et de sa sensibilité aux conflits à établir</p> <p>Cible : La sensibilité aux conflits de la communication est augmentée</p>	<p>Analyse du consultant, éventuellement externe</p>	<p>X</p>									
<p>Produit 3.2. Le rôle de la société civile et des médiateurs, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcée</p> <p>Activités</p> <p>1. Appuyer l'élaboration et la diffusion de programmes sur les activités de médiation du gouvernement et des médiateurs de niveau inférieur</p> <p>2. Appuyer la distribution des messages sur la médiation, le dialogue et la paix par les organisations de la société civile et les Comités locaux de paix et un médiateur</p>	<p>Indicateur du résultat 3.1.4 Nb de messages diffusés</p> <p>Niveau de référence : Analyse pour l'établissement du niveau de référence</p> <p>Cible : 2 messages concrets par mois par au moins deux adhérents Ministère/Départements</p>	<p>Analyse du consultant, éventuellement externe</p>	<p>X</p>									
<p>Produit 3.2. Le rôle de la société civile et des médiateurs, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcée</p> <p>Activités</p> <p>1. Appuyer l'élaboration et la diffusion de programmes sur les activités de médiation du gouvernement et des médiateurs de niveau inférieur</p> <p>2. Appuyer la distribution des messages sur la médiation, le dialogue et la paix par les organisations de la société civile et les Comités locaux de paix et un médiateur</p>	<p>Indicateur du résultat 3.2.1 Nb de messages diffusés</p> <p>Niveau de référence : Analyse pour l'établissement du niveau de référence</p> <p>Cible : 3 programmes diffusés</p>	<p>Programme de diffusion des messages sur la médiation</p>	<p>X</p>									
<p>Produit 3.2. Le rôle de la société civile et des médiateurs, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcée</p> <p>Activités</p> <p>1. Appuyer l'élaboration et la diffusion de programmes sur les activités de médiation du gouvernement et des médiateurs de niveau inférieur</p> <p>2. Appuyer la distribution des messages sur la médiation, le dialogue et la paix par les organisations de la société civile et les Comités locaux de paix et un médiateur</p>	<p>Indicateur du résultat 3.2.2 Nb de personnes atteintes par la distribution des messages</p> <p>Niveau de référence : Analyse pour l'établissement du niveau de référence</p> <p>Cible : 3000 personnes</p>	<p>Programme de diffusion des messages sur la médiation</p>	<p>X</p>									

Annexe 1: Termes de Références Conseiller Principal en Médiation

I. Classification	
Titre Fonctionnel : Senior Mediation Advisor/ Conseiller principal en médiation Numéro Position: Bureau : Superviseur : Représentant spécial du secrétaire général (RSSG) de la MINUSCA Modalité contractuelle : Catégorie: International Durée :	Current Grade: P6/D1 Approved Grade: Position Classified by: Classification Approved by:

II. Contexte
<p>La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et des actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents.</p> <p>En effet, depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords pour mettre fin à la crise. Il s'agit principalement de l'accord global de Libreville (Janvier 2013), de la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville (Juillet 2014). En janvier et février 2015, le Gouvernement de transition avait lancé des consultations populaires à la base dans les 16 préfectures en prélude à l'organisation du Forum National de Bangui qui a rassemblé plus de 700 participants en mai 2015. Le Forum s'est conclu notamment par l'adoption du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine, signé par les groupes armés, et par un accord sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement des ex-combattants. Un comité de suivi du Forum National de Bangui a été établi, mais ses activités sont quasiment en veilleuse depuis sa mise en place.</p>

Néanmoins, avec la réduction en pertes civiles de masse, l'achèvement de la période de transition, l'adoption d'une nouvelle constitution, l'élection pacifique d'un président de la République et des membres de l'Assemblée nationale en début de 2016, la RCA a une fenêtre d'opportunité pour consolider et renforcer la paix dans le pays. Le président élu Faustin Archange Touadéra a reçu le mandat des Centrafricains et le soutien de la communauté internationale pour tourner la page sur le passé. La paix encore très fragile est facilement menacée, comme l'ont montré récemment des nouvelles vagues d'hostilités et d'attaques contre les civils dans le sud-est du pays. La fragilité de la paix se manifeste aussi dans le fait qu'un véritable accord de paix fait toujours défaut en RCA.

Ainsi, il a été décidé par le Gouvernement Centrafricain, en concertation avec les pays de la sous-région, de confier à l'Union Africaine (UA) le dossier de recherche d'un accord entre le gouvernement et les groupes armés – d'où est née l'Initiative Africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (IA). L'UA, lors de son sommet du 30 au 31 janvier 2017, a tracé l'esquisse de son schéma opérationnel, sous son égide et celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), avec le soutien de l'Angola, de la République du Congo et du Tchad. Le 19 février 2017, l'ONU, l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont exprimé officiellement leur soutien à l'Initiative africaine à travers une déclaration conjointe sur la situation en RCA. Par la suite, le Comité Exécutif présidé par le Secrétaire Général des Nations Unies, dans sa décision 2017/39 du 13 mars 2017, a décidé de la forme du soutien que pourra apporter le système des Nations Unies (SNU), à savoir un appui technique et logistique au processus.

De même, la résolution 2301 (2016) du Conseil de sécurité mandate la MINUSCA à fournir de bons offices et une expertise technique pour soutenir les efforts visant à remédier aux causes profondes du conflit en RCA, en particulier dans les processus de médiation et de réconciliation, le dialogue national inclusif, la justice de transition et les mécanismes de résolution des conflits. En septembre 2016, la MINUSCA a élaboré une stratégie de dialogue à l'échelle de la mission intitulée *Stability through Dialogue*, axée sur le soutien de trois grands axes de dialogue: i) le dialogue entre le gouvernement national et les groupes armés (Track-I); ii) dialogue avec la société civile aux niveaux national, régional et local pour favoriser la réconciliation (Track-II), et iii) l'engagement avec des acteurs régionaux clés pour aborder les vecteurs de conflit régionaux générant une instabilité dans la RCA (Track-III).

Ainsi, la vision du leadership de la MINUSCA est de progresser dans la mise en œuvre de la stratégie de dialogue politique de la Mission en 2017 pour aider la RCA à consolider et approfondir les progrès importants réalisés en matière de stabilisation depuis l'élection du président Faustin Archange Touadéra en février 2016. Pour mettre en œuvre cette stratégie, La MINUSCA a l'intention de renforcer sa capacité interne de médiation et de support à la médiation.

III. Fonctions / Résultats attendus

Sous la supervision directe du Représentant spécial du secrétaire général, le Conseiller principal en Médiation apporte un haut niveau d'expérience et d'expertise dans la conception et la gestion des processus de dialogue et de médiation ainsi que les compétences nécessaires pour s'engager directement avec les partenaires clés et les parties prenantes sur le terrain, au Siège et dans la région.

- Fournir des conseils stratégiques sur la vision ou la stratégie globale pour le dialogue politique / la médiation à la Mission et à l'UA sur la fourniture de soutien de la Mission aux processus de dialogue politique en RCA, que ceux-ci soient facilités directement par l'UA MINUSCA et d'autres partenaires, y compris le gouvernement;
- Fournir des conseils techniques sur la conception et la gestion des processus pour les processus de dialogue politique directement facilités par l'UA, la MINUSCA et / ou d'autres partenaires, y compris le Gouvernement national; ✓ ✓
- Soutenir la coordination du soutien logistique, financier et technique supplémentaire aux processus de dialogue politique directement facilités par la MINUSCA et / ou d'autres partenaires, y compris le Gouvernement;
- Soutenir le point focal de la MINUSCA pour l'Initiative africaine dans la coordination d'une «équipe de soutien au dialogue» de l'ONU qui regroupe les unités pertinentes de MINUSCA, y compris PAD, DDR, JMAC, Affaires civiles, SSR ainsi que le PNUD afin d'assurer une approche intégrée et bien informée pour soutenir les processus de dialogue politique; ✓
- En consultation avec le Directeur des Affaires Politiques, assurer la liaison avec les principaux partenaires et parties prenantes, y compris, mais sans s'y limiter, le Gouvernement, les autorités régionales, la société civile, l'UA, la CEEAC, l'UNOCA et le siège de l'ONU sur la conception, la facilitation et la gestion des processus de dialogue politique ;
- Organiser et / ou faciliter des sessions de réflexion et de formation et de partage d'expérience, des ateliers de sessions de travail pour le personnel de mission et les partenaires de la mission concernés, y compris le gouvernement national, sur la médiation et ses thèmes connexes.
- Représente la MINUSCA et le UNCT dans les structures de coordination établies pour fournir un appui technique et opérationnel au processus de médiation, y compris en utilisant un financement programmatique.

IV. Impact sur les résultats

L'impact sur les résultats prévu est que le processus de paix en République Centrafricaine bénéficie d'un appui cohérent et coordonné sur le plan technique et logistique de la part du Système des Nations Unies.

V. Compétences

Valeurs intrinsèques :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD ;
- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

Compétences techniques :

Dialogue politique/Médiation - Bonne connaissance des techniques et procédures liées à des processus de dialogue politique sur la base du Track I, II et III et la médiation;

Planification de la transition - Une compréhension approfondie des défis et de l'expérience des pays en transition en particulier les transitions politiques, les processus de dialogue politique et la mise en œuvre des accords de paix et la réconciliation nationale ;

Accords politiques: Une expérience directe dans la gestion et suivi des processus de paix, incluant la mise en œuvre des accords de paix au niveau national.

Compétences fonctionnelles

Professionalisme - Connaissance approfondie de la gestion de l'information dans des environnements d'intervention humanitaires et de relèvement ; Capacité analytique pour identifier et articuler les exigences en matière de gestion de l'information des situations complexes nécessitant une réponse coordonnée entre différents acteurs ; capacité de travailler sous une pression extrême, dans un environnement très stressant ;

Communication - Excellente communication (parlé et écrit), y compris la capacité de transmettre des concepts et des recommandations sur la gestion de l'information complexes au personnel à tous les niveaux, à la fois oralement et par écrit, dans un style clair et concis qui peuvent être facilement compris.

Travail d'équipe - Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs organisationnels ; place de l'équipe avant son avantage personnel

Planification et organisation - Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; les activités et tâches prioritaires ; ajuster les priorités selon les besoins; tenir compte des risques et des imprévus lors de la planification.

VI. Qualifications requises pour le poste

Education:	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme de niveau Bac + 5 en sciences politiques, humaines, juridiques ou sociales, ou tout autre domaine équivalent.
Expérience:	<ul style="list-style-type: none">• Au moins 15 ans d'expérience en matière d'affaires politiques, dialogue politique, réconciliation nationale et la médiation;• Connaissance approfondie de la planification et les processus autour de la médiation et le dialogue politique ;• Compréhension des processus de dialogue autour de partage de pouvoir et le désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-combattants ;• Expérience dans des contextes post-conflits et de fragilité.
Langues :	La maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.
Autres :	Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Power Point, Email sous environnement Microsoft)

Annexe 2 : TERMES DE REFERENCE DE LA COMMUNAUTE DE PRATIQUE DU PROJET MEDIATION

1 - Contexte et justification

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et des actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents.

Depuis 1996, les gouvernements successifs ont signé des accords globaux ou bilatéraux de paix et promulgué des lois d'amnistie sans pouvoir inverser la tendance à l'escalade des conflits en RCA.

Plus récemment, en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords pour mettre fin aux violences. Il s'agit principalement de l'accord global de Libreville (Janvier 2013), de la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville (Juillet 2014). En janvier et février 2015, le Gouvernement de transition avait lancé des consultations populaires à la base dans les 16 préfectures en prélude à l'organisation du Forum National de Bangui qui a rassemblé plus de 700 participants en mai 2015. Le Forum s'est conclu notamment par l'adoption du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine, signé par les groupes armés, et par un accord sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et le rapatriement des ex-combattants. Enfin, le retour à l'ordre constitutionnel avec le soutien de la communauté internationale et les récentes initiatives dont celle de l'Union Africaine dotée d'une feuille de route sont des opportunités à saisir. Le projet Médiation financé par le PBF entend intégrer dans l'architecture de la médiation les acteurs du niveau intermédiaire à travers une communauté de pratique dont le positionnement est défini par les présents TdRs.

2 - Composition

La communauté de pratique est composée de 15 à 20 personnes. Elle est inclusive et équitable suivant le genre, la tranche d'âge et la confession religieuse. Elle regroupe les représentant-e-s de la société civile tels que les leaders religieux à Bangui et dans les régions, y inclus la plateforme des femmes religieuses, les représentant-e-s d'organisations de femmes et de jeunes et d'associations de victimes, les représentants des chefferies traditionnelles ; des représentant-e-s du Parlement et du Conseil national de Médiation, une représentation du secteur privé, un représentant du milieu universitaire et culturel, des personnalités membres des Comités Locaux de Paix qui ont démontré des aptitudes allant au-delà de leur communauté.

3 - Mission

La Communauté de pratique est un cadre de concertation et de partage d'information sur toute situation à la base au sein de la population ou au niveau intermédiaire ou sectoriel, susceptible de compromettre ou de renforcer la dynamique globale de médiation en République Centrafricaine.

4 - Organisation et fonctionnement

Les réunions de la communauté de pratique se tiennent selon une périodicité définie de commun accord par les membres dans les limites d'une réunion au moins au cours d'un trimestre. De manière rotative, les membres désignent par un consensus un facilitateur et un rapporteur pour l'organisation des séances, la préparation et le partage des comptes rendus. Les réunions se tiennent de manière rotative au siège des organisations membres ou en lieu retenu par le Coordonnateur du projet médiation.

Le Coordonnateur du projet médiation assiste aux réunions et informe le Conseiller Principal en médiation et le Comité technique des constats, conclusions et propositions émanant de la communauté de pratique. Ces constats, conclusions et propositions sont portés à l'attention du Comité de Pilotage.

En cas de besoin et à la demande du Coordonnateur du projet, le facilitateur et le rapporteur désignés de la communauté de pratique peuvent participer aux réunions du comité technique du projet. Le statut de membre de la communauté de pratique et la participation aux activités ne donnent pas droit à une quelconque rémunération. Le Coordonnateur du projet proposera au comité de pilotage les facilités à fournir pour l'organisation des réunions.

5 - Activités

5.1. Identification des membres.

Identifier 15-20 personnes du niveau intermédiaire qui agissent ou ont le potentiel d'agir en tant que médiateurs internes, en veillant particulièrement à ce que les associations des victimes, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés y soient représentés. Les termes de référence de cette activité seront élaborés par le Coordonnateur du projet qui assurera la facilitation du processus de désignation des membres.

5.2. Elaboration d'une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités.

Élaborer une stratégie d'engagement et de renforcement des capacités par des formations des membres de la communauté de pratique sur la Constitution, les lois de la République, et les processus politiques et juridiques (médiation, RCPCA, Cour pénale spéciale) en cours, ainsi que sur les techniques de plaidoyer, de médiation et de négociation, l'analyse des conflits, le leadership, le genre.

5.3. Structuration du fonctionnement de la communauté de pratique.

Appuyer la création d'un cadre pour la communauté de pratique, en établissant ses termes de référence et la fréquence de ses rencontres, un système de reportage et les mécanismes de transmissions des bonnes pratiques et recommandations aux instances gouvernementales et au grand public

5.4. Articulation de la Communauté de pratique à l'architecture globale de la médiation

La communauté de pratique est articulée à l'architecture globale de la médiation via le Coordonnateur du projet qui informe le Conseiller Principal en médiation. Le Coordonnateur

du projet et le Conseiller Principal en médiation à leur tour partagent avec le Comité de pilotage les constats et les propositions émanant de la Communauté de pratique.